ACCORD-CADRE DE FOURNITURE

FOURNITURE DE MATERIELS INFORMATIQUES PERIPHERIQUES, MULTIMEDIA ET LOGICIELS

Accord-cadre passé sur procédure adaptée
en application de l'article 27 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016
et du Décret n°2018-01075 du 3 décembre 2018

REGLEMENT DE LA CONSULTATION VALANT CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES ET ADMINISTRATIVES PARTICULIERES & ACTE D'ENGAGEMENT

Date limite de réception des candidatures :
Lundi 8 novembre 2021 à 12h00

Pouvoir adjudicateur :
Madame /Monsieur le principal
du collège de la Vallée de la Bièvre
Avenue de la Vallée
57870 HARTZVILLER
Tél : + 33 (0) 387 25 12 50

PREAMBULE

Le projet PLANETE est un projet co-financé par des fonds européens FEDER, porté par l'académie de Nancy-Metz et qui a pour objectif :
- de mettre les outils numériques à disposition de tous les élèves, quel que soit l'établissement où ils sont scolarisés,
- d'enrichir l'offre de ressources numériques en accompagnant le passage de prototypes issus de la recherche en e-éducation à une mise à disposition dans un cadre réel de déploiement, avant un essaimage généralisé à tous les territoires académiques ;
- de donner une visibilité et un accès aux ressources et aux usages numériques développés dans l'académie ;
- de contribuer à construire une culture du numérique éducatif sur le territoire lorrain, national, à l'international, tout en assurant une cohérence globale et un enrichissement de la réflexion pour l'ensemble des actions menées au travers de ce projet.

Ainsi dans le cadre du projet PLANETE, un partenariat a été établi avec le collège de la Vallée de la Bièvre de Hartzviller afin d'y installer un laboratoire d'expérimentation du numérique éducatif : un e-Lab-numérique, qui a vocation à diffuser des pratiques numériques innovantes sur tout le territoire du bassin éducatif de Moselle Sud.

Dans cette impulsion, le collège de la Vallée de la Bièvre de Hartzviller bénéficie d'un financement FEDER Lorraine - Rectorat qui lui permet la mise en œuvre des actions liées au fonctionnement du e-Lab numérique du territoire de Moselle Sud, notamment l'achat de matériel informatique, périphériques, multimédia et logiciels.

1- Identification de l'Acheteur

L'acheteur est une Personne publique :

Collège départemental de la Vallée de la Bièvre
Avenue de la vallée
57870 HARTZVILLER
Tél : + 33 (0) 387 25 12 50

Ordonnateur : Madame / Monsieur le principal du collège de la Vallée de la Bièvre de Hartzviller

Comptable public assignataire des paiements : Madame / Monsieur le Comptable du collège de la Vallée de la Bièvre

2- Conditions relatives à l'Accord-cadre

Objet de l'accord-cadre :

Le présent accord-cadre a pour objectif de référencer au maximum quatre (4) opérateurs économiques par lot afin d'assurer la fourniture et la livraison de matériel informatique, périphériques, multimédia et logiciels au fur et à mesure des besoins de l'ensemble des services du collège de la Vallée de la Bièvre et dans le cadre du projet PLANETE.
Pendant la durée de validité de l'accord cadre, les marchés subséquents sont attribués après la remise en concurrence de tous les titulaires de l'accord-cadre.

Les caractéristiques précises des matériels seront définies lors de la passation des marchés subséquents.

Le montant maximum des prestations de l'accord-cadre est de 70 000 € TTC.

Durée de l'accord-cadre :

L'accord-cadre est conclu à compter de la date de sa notification jusqu'au 31 décembre 2023.
L'accord-cadre est non – reconductible.

Décomposition de l'accord-cadre

Le présent accord-cadre est décomposé en 6 lots distincts :

Lot n° 1 : Matériels informatiques, périphériques.

Lot n° 2 : Objets connectés, matériel d'observation.

Lot n° 3 : Matériel de captation vidéo. `

Lot n° 4 : Matériel FabLab.

Lot n° 5 : Matériel robots, drones et cartes programmables.

Lot n° 6 : Licences de logiciels informatiques.

Valeur estimative de l'accord-cadre pour sa durée totale : 70 000 € TTC

Matériel prévu par lot dans le cadre des marchés subséquents :

Cette liste des matériels n'est pas exhaustive et les besoins et caractéristiques exacts seront précisés lors de la remise en concurrence. Elle est fournie à titre indicatif et sera complétée selon les besoins.

	Désignation	Référence proposée (marque et modèle)
Lot n° 1	Tablettes	Samsung Galaxy Tab S6 Lite avec S pen
		Samsung Galaxy Tab A7
		Ipad 32 Go
		Ipad Pro
		Ipad 128GO + apple pencil
		Mallette de transport et de rechargement
	Ordinateur portable – applications graphiques	HP EliteBook 840 G6
		MSI GE63 Raider RGB 8RE-482FR
	Ordinateur de bureau – applications graphiques	HP Desktop - M01-F0026nf
	Ecran d'ordinateur	27 pouces
	Dalle tactile	Promethean ActivPanel 84 pouces
	Imprimante	HP laser
	Téléphone	smartphone 128 GO
	Casques de réalité virtuelle	Oculus Quest 2
		HTC Vive Pro
		Oculus Rift S

	Désignation	Référence proposée (marque et modèle)
Lot n° 2	Objets connectés	Balance connectée
		Montre connectée type Fitbit Charge 4
		Station Météo sans fil type : « Vantage Pro 2 » Davis Instruments avec interface de récupération des données météo : Interface de récupération des données enregistrées et logiciel Weatherlink, port USB
		Ruche connectée
		Mangeoire connectée type « Bird Buddy » avec Support mural pour la mangeoire et piège photo : Type BUSHNELL avec carte GSM intégrée
	Matériel d'observation	Loupe enregistrable
		Microscope Digital Flex-view (jusqu'à x250) sans fil : easi scope + easi scope usb sans fil

	Désignation	Référence proposée (marque et modèle)
Lot n° 3	Matériel de captation vidéo, captation son, mixage et édition vidéo	Caméra time Lapse
		Webcam Logitech C270
		Caméra 360 GoPro Max
		PODCASTER STUDIO WEB TV
		Table de mixage et Logiciels dédiés
		Stabilisateur DJI
		ZOOM H6
		Web Radio Rodecaster Pro
		Micro « the T.BONE » MB 88U dual bundle
		Câble XLR
		TTS Class cast (6 casques en podcast)
		Mur sonore interactif

	Désignation	Référence proposée (marque et modèle)
Lot n° 4	Découpe Laser	Machine laser Access A7050 (surface 700*500 mm)
	Imprimante3D	Imprimante 3D résine Creality LD-006
		Raise3D E2 éducation
	Découpe Vinyl	Caméo, Stika, camm, scann N cut, ...
	Scanner 3D	Einscan, ...

	Désignation	Référence proposée (marque et modèle)
Lot n° 5	Robots programmables	Bluebot
		Thymio
		Mbot
		AlphAI
		Châssis Micro : Maqueen
	Drônes	Drône Parrot
	Cartes programmables	Arduino
		Microbit
		Raspberry pi

	Désignation	Référence proposée (marque et modèle)
Lot n° 6	Licences de logiciels	Licences Windows 10
		Licences Microsoft Office
		Licences Microsoft Teams
		Licences logiciels Madmagz
		Licences logiciels Genially
		Licences logiciels Mindview
		Licence logiciels CoSpace Edu

• Conditions particulières :
- Les ordinateurs (fixes / portables) devront être livrés avec le système d'exploitation installé.
- La configuration et l'intégration du matériel sur le réseau informatique du collège de la Vallée de la Bièvre ne sont pas demandées dans le cadre du présent accord-cadre. Elles sont assurées par le prestataire en charge de la maintenance du parc informatique.

Modalités d'attribution des lots

Au titre de la présente consultation, un même opérateur économique est autorisé à soumissionner pour un lot, deux lots ou l'ensemble des lots.
Les critères d'attribution des lots seront spécifiquement appliqués à chacun des lots.
Chaque lot de l'accord-cadre sera attribué à quatre (4) opérateurs économiques maximum, sous réserve d'un nombre suffisant de candidats et d'offres pertinentes au regard des critères de sélection fixés dans le règlement de consultation.
L'accord-cadre pourra être attribué soit à des entreprises se présentant seules, soit à des entrepreneurs groupés conjoints ou solidaires. Une même entreprise ne peut pas présenter plusieurs offres, en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements. Un même candidat ne saurait être mandataire de plus d'un groupement (article 45 du décret du 25 mars 2016).

Questions posées par les candidats

Les candidats sont invités à faire part de leurs questions au collège de la Vallée de la Bièvre au plus tard le 5 novembre 2021 à 12 heures, par messagerie électronique aux deux contacts suivants :
Hervé Maillier : herve.maillier@ac-nancy-metz.fr
Alexandra Billon : alexandra.billon@ac-nancy-metz.fr

Aucun renseignement ne sera communiqué par téléphone.

Les réponses apportées, le cas échéant, aux demandes formulées par les candidats, sont adressées à leur auteur et, après avoir été rendues anonymes, à l'ensemble des candidats, afin que tous soient destinataires des mêmes informations, dans le respect du principe d'égalité de traitement des candidats.

3- Conditions relatives aux marchés subséquents :

Définition des marchés subséquents :

Les marchés subséquents sont des marchés uniques, non fractionnés, conclus avec l'opérateur économique, lauréat du marché subséquent désigné après mise en concurrence entre les titulaires par lot de l'accord-cadre.

Les marchés subséquents préciseront les caractéristiques des matériels non déterminées dans l'accord-cadre, intégrant leur évolution technologique et éventuellement les modalités spécifiques d'exécution.

Modalités d'attribution des marchés subséquents :
Les critères d'attribution seront spécifiquement appliqués à chaque mise en concurrence.

Chaque marché subséquent de chaque lot de l'accord-cadre sera soumis aux quatre (4) opérateurs économiques retenus pour le lot concerné.

Variantes :

D'une façon générale, les offres seront conformes aux indications des marchés subséquents.
Toutefois, les entreprises seront autorisées en plus de leur offre de base, à proposer des offres variantes se limitant, à des optimisations du projet d'acquisition de matériel, dans la mesure où celles-ci répondent aux obligations de résultat et de performance recherchées (durabilité, label, avis technique, etc...) et, à la condition de faciliter la continuité du fonctionnement des systèmes sans générer des surcoûts d'installation.

Mise en concurrence :

La mise en concurrence entre les titulaires par lot de l'accord-cadre intervient lors de la survenance du besoin.

Les titulaires doivent déposer une offre à chaque remise en concurrence préalable.
Ils doivent, également, justifier par écrit, en cas d'absence de réponse, de leur impossibilité de répondre.

Les mises en concurrence se feront par demande de devis adressés par courriel.
Ce courriel précisera la date limite de remise du devis. Si ce délai n'est pas respecté, le candidat sera considéré comme n'ayant pas répondu et devra justifier son absence de réponse.
Le devis accompagné de la description des matériels proposés devra parvenir par courriel à la personne ayant fait la demande de devis.

Les titulaires pourront obtenir des informations techniques complémentaires en les demandant impérativement à la personne qui leur a demandé un devis. Les réponses seront communiquées par courriel aux autres titulaires.

Délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres, lors de chaque mise en concurrence, est de 20 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.
Attribution du marché subséquent

Le marché subséquent sera attribué au candidat présentant l'offre économiquement la plus avantageuse déterminée selon les critères figurant plus bas.

Le lauréat sera avisé par courriel ou par courrier postal avec émission du bon de commande correspondant.

Information des candidats non retenus

Lors de chaque marché subséquent, les candidats non retenus en seront informés par courriel.

Lieu de livraison

Le lieu de livraison sera, en principe, l'accueil du Collège départemental de la Vallée de la Bièvre, avenue de la vallée, 57870 HARTZVILLER
Tél : + 33 (0) 387 25 12 50
Le lieu de livraison sera communiqué lors de la demande de devis.

Voici ses horaires d'ouverture :
le lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h00 - 12h00 et 13h30 – 16h30
le mercredi : 8h00 – 12h

4- Conditions Relatives aux marchés Subséquents

Prix et montant des marchés subséquents

Conditions générales
Les prix des marchés subséquents sont réputés comprendre toutes charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement la prestation, ainsi que tous les frais afférents au conditionnement, à l'emballage, à la manutention, à l'assurance, au stockage, au transport jusqu'au lieu de livraison et à l'enlèvement des emballages.
Les prix libellés en euro, exprimés hors taxes et toutes taxes comprises, s'entendent franco de port et d'emballage, marchandises livrées au lieu défini quel que soit le montant de la commande.
Si le matériel commandé doit faire l'objet d'une installation ou d'une mise en route spécifique sur site, les offres proposées préciseront ces frais.

Forme des prix
Les prix, proposés et acceptés lors de chaque mise en concurrence, sont fermes et définitifs pendant la durée d'exécution de chaque marché subséquent.

Conditions de livraison

Transport

Les fournitures sont livrées à destination franco de port et d'emballage.
Le fournisseur est responsable du mode de transport de ses produits. Les risques afférents au transport jusqu'au lieu de livraison, ainsi que les opérations de conditionnement, d'emballage, de chargement et d'arrimage incombent au fournisseur.

Opérations de vérifications – décisions après vérifications

Ces opérations de vérification sont effectuées par la personne à l'accueil ou la personne ayant demandé le matériel ou le responsable informatique ou son assistant lors de la livraison des fournitures.

Vérification quantitative

Elle consiste à vérifier la conformité entre la quantité définie sur le bon de commande et celle portée sur le bon de livraison, ainsi que celle effectivement livrée.

Vérification qualitative

Elle consiste à vérifier la conformité des fournitures avec les spécifications de la commande. Si les fournitures livrées ne sont pas conformes, elles sont refusées et doivent être remplacées immédiatement par le fournisseur.

Paiement des marchés subséquents

Mode de règlement

Le mode de règlement est le virement par mandat administratif par le Trésor public.
A réception de la facture et après les opérations de vérifications, celle-ci est mandatée et transmise pour paiement au Trésor public. Toute facture parvenue avant la réception définitive des prestations est conservée en attente de celle-ci.

Présentation des demandes de paiement

Les factures seront établies par le titulaire, après livraison.
La facture comprendra, en plus des mentions légales, les indications suivantes :
- le nom, numéro de Siret et adresse du créancier,
- le numéro de son compte bancaire ou postal,
- le numéro et la date du marché subséquent ou devis,
- l'intitulé des désignations,
- le montant hors TVA des fournitures,
- le taux et le montant de la TVA,
- le montant total des prestations,
- la date de la facture.

Les factures doivent être déposées sur le portail CHORUS, en utilisant le numéro de SIRET du collège de la Vallée de la Bièvre de Hartzviller : 197 700 380 000 15

Résiliation – exécution par défaut

Dans le cas où l'un des titulaires ne respecterait pas ses obligations contractuelles, après 3 absences de réponse aux marchés subséquents, le collège de la Vallée de la Bièvre aura la faculté de résilier de plein droit l'accord-cadre avec ce titulaire à n'importe quelle période et sans indemnités, après mise en demeure adressée en recommandé avec accusé de réception restée sans effet pendant un délai de quinze (15) jours.

Dans le cas où un titulaire ne respecterait pas, de manière répétée, ses obligations contractuelles en matière de délai de livraison, ou de qualité des matériels livrés, le collège de la Vallée de la Bièvre aura la faculté de l'évincer temporairement de l'accord-cadre. Le titulaire ne sera donc pas admis à candidater pour le prochain marché subséquent.
Au bout de 2 évictions temporaires, le collège de la Vallée de la Bièvre se réserve le droit de résilier de plein droit l'accord-cadre avec ce titulaire à n'importe quelle période et sans indemnités, aux torts et frais du titulaire après mise en demeure adressée en recommandé avec accusé de réception restée sans effet pendant un délai de quinze (15) jours. Dans ce cas, pour le marché subséquent en cours, le collège de la Vallée de la Bièvre aura la possibilité de se fournir auprès d'un autre titulaire de l'accord-cadre, le surcoût de l'achat étant à la charge du titulaire déficient.

5- Le dossier de consultation des entreprises

Les pièces constituant l'accord-cadre sont les suivantes :
• le règlement de consultation valant cahier des clauses techniques et administratives particulières et acte d'engagement ;
• le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics (CCAG) approuvé par l'arrêté du 30 mars 2021 et l'ensemble des textes qui l'ont modifié ; cette pièce n'est pas ajoutée au dossier, elle est disponible en ligne.

6- Conditions d'envoi des candidatures pour l'accord-cadre

6.1. Date limite de réception des candidatures

La date limite de réception des candidatures est fixée en page de garde du présent document.

6.2. Transmission des candidatures

La transmission des candidatures et des documents se fera uniquement via la plateforme de dématérialisation sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante :

https://association.aji-france.com/

En revanche, la transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé usb...) n'est pas autorisée.

Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles.

Après attribution, les candidats sont informés que l'offre électronique retenue sera transformée en offre papier, pour donner lieu à la signature manuscrite de l'accord-cadre par les parties.

6.3. Contenu de la candidature :

La candidature contiendra les pièces suivantes :

• le formulaire DC1 (lettre de candidature) disponible gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr

• le formulaire DC2 (déclaration) disponible gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr

• Une note présentant la société, ses références clients, les matériels proposés par lot et ses agréments auprès des fabricants

• Le présent dossier de consultation paraphé à chaque page et signé

• Une note renseignant au minimum sur les délais de livraison et la qualité de service (matériels proposés, caractéristique environnementale, conditionnement, délais de garantie, organisation du SAV et délais d'intervention, échanges, reprises...)

• Un bordereau de prix de matériels proposés par lot, renseigné et signé. Annexe 1 de cet accord cadre.

A l'issue du choix des offres, le collège de la Vallée de la Bièvre demandera au candidat retenu de fournir les documents fiscaux et sociaux, l'attestation d'assurance et K-bis ou équivalent, obligatoires pour l'attribution de l'accord-cadre.

7- Critères de sélection des candidats

Accord-cadre

Le choix des candidatures par lot sera effectué à partir des critères suivants :
1/ Valeur technique (adéquation et qualité du matériel avec la demande) : 50 %
2/ Prix présentés sur le bordereau en annexe 1 : 30%
3/ Le délai de livraison et SAV (hors maintenance): 20%

Marchés Subséquents

Les marchés subséquents seront attribués lors de chaque remise en concurrence selon les critères suivants :
1/ Prix du matériel proposé : 40%
2/ Qualité du matériel proposé et adéquation avec la demande : 40%.
3/ Délai de livraison : 20%

Fait à

Valant acceptation des conditions du présent accord cadre et des marchés Subséquents

Le

Signature et cachet du prestataire,

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée

A .....

Le .....

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur

ANNEXE 1

Bordereau de prix des matériels par lot de l'accord-cadre

A compléter en se référant au tableau des matériels proposés par lot (point 2 du présent règlement de consultation)

	Désignation	Référence proposée (marque et modèle)		
Lot n° 1	Tablettes	Samsung Galaxy Tab S6 Lite avec S pen		
		Samsung Galaxy Tab A7		
		Ipad 32 Go		
		Ipad Pro		
		Ipad 128GO + apple pencil		
		Mallette de transport et de rechargement		
	Ordinateur portable – applications graphiques	HP EliteBook 840 G6		
		MSI GE63 Raider RGB 8RE-482FR		
	Ordinateur de bureau – applications graphiques	HP Desktop - M01-F0026nf		
	Ecran d'ordinateur	27 pouces		
	Dalle tactile	Promethean ActivPanel 84 pouces		
	Imprimante	HP laser		
	Téléphone	smartphone 128 GO		
	Casques de réalité virtuelle	Oculus Quest 2		
		HTC Vive Pro		
		Oculus Rift S		

	Désignation	Référence proposée (marque et modèle)		
Lot n° 2	Objets connectés	Balance connectée		
		Montre connectée type Fitbit Charge 4		
		Station Météo sans fil type : « Vantage Pro 2 » Davis Instruments avec interface de récupération des données météo : Interface de récupération des données enregistrées et logiciel Weatherlink, port USB		
		Ruche connectée		
		Mangeoire connectée type « Bird Buddy » avec Support mural pour la mangeoire et piège photo : Type BUSHNELL avec carte GSM intégrée		
	Matériel d'observation	Loupe enregistrable		
		Microscope Digital Flex-view (jusqu'à x250) sans fil : easi scope + easi scope usb sans fil		

	Désignation	Référence proposée (marque et modèle)		
Lot n° 3	Matériel de captation vidéo, captation son, mixage et édition vidéo	Caméra time Lapse		
		Webcam Logitech C270		
		Caméra 360 GoPro Max		
		PODCASTER STUDIO WEB TV		
		Table de mixage et Logiciels dédiés		
		Stabilisateur DJI		
		ZOOM H6		
		Web Radio Rodecaster Pro		
		Micro « the T.BONE » MB 88U dual bundle		
		Câble XLR		
		TTS Class cast (6 casques en podcast)		
		Mur sonore interactif		

	Désignation	Référence proposée (marque et modèle)		
Lot n° 4	Découpe Laser	Machine laser Access A7050 (surface 700*500 mm)		
	Imprimante3D	Imprimante 3D résine Creality LD-006		
		Raise3D E2 éducation		
	Découpe Vinyl	Caméo, Stika, camm, scann N cut, ...		
	Scanner 3D	Einscan, ...		

	Désignation	Référence proposée (marque et modèle)		
Lot n° 5	Robots programmables	Bluebot		
		Thymio		
		Mbot		
		AlphAI		
		Châssis Micro : Maqueen		
	Drônes	Drône Parrot		
	Cartes programmables	Arduino		
		Microbit		
		Raspberry pi		

	Désignation	Référence proposée (marque et modèle)		
Lot n° 6	Licences de logiciels	Licences Windows 10		
		Licences Microsoft Office		
		Licences Microsoft Teams		
		Licences logiciels Madmagz		
		Licences logiciels Genially		
		Licences logiciels Mindview		
		Licence logiciels CoSpace Edu		